

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON. D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6^e).

ABONNEMENT ANNUEL : France et Union	10 F	— C.C.P. Lyon 101-98
Etranger	11 F	
Scolaires	5 F	

N.B. — Les virements à notre C.C.P. doivent être adressés au nom
de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

PASSIF

<i>Dotation globale</i>		5 915,11
<i>Dotation investie</i>	5 720,90	
<i>Dotation à investir</i>	194,21	
<i>Réserve</i>	479,36	479,36
<i>Provision pour immeubles</i>	22 391,41	22 391,41
<i>Provisions diverses</i>		17 968,55
<i>Provision pour achats en cours</i>	1 081,55	
<i>Provision pour publications</i>	9 000,00	
<i>Provision pour achats de livres</i>	3 500,00	
<i>Provision pour imprévus d'impression</i>	1 200,00	
<i>Provision pour monument POUCHET</i>	3 187,00	
<i>Dette à long terme</i>		873,20
<i>Crédit Foncier</i>	873,20	
<i>Dette à court terme</i>		2 344,00
<i>Cotisations anticipées</i>	2 344,00	
<i>Résultat excédentaire</i>	131,20	131,20
		<hr/>
		50 102,83

Les Trésoriers : Mme P. OMISOS. — M. H. BONVALLET.

Vu et adopté sans observations.

Le Censeur : P. BRAGARD.

PARTIE SCIENTIFIQUE

L'ABRI GAY A PONCIN (AIN) : FOUILLES 1965

par Louis BONNAMOUR et René DESBROSSE.

Le but de nos recherches était, cette année, d'essayer de retrouver la stratigraphie observée il y a une trentaine d'années par J. Pissor, et plus spécialement les niveaux supérieurs néolithiques et protohistoriques. Notre intention était de vérifier également l'existence en profondeur des niveaux magdaléniens.

Ces recherches ont été menées en deux temps :

— Une première campagne lors des vacances de Pâques, nous a permis d'effectuer un ravivage de la coupe des anciennes fouilles (fig. 2), et grâce aux talents de topographe de notre ami J.-P. PELLETIER, de dresser un plan précis de l'Abri (le matériel nécessaire nous avait été prêté par M. J. COMBIER, Directeur régional des Antiquités Préhistoriques).

— La fouille proprement dite a été effectuée en août avec une petite équipe de cinq fouilleurs. Elle a porté sur une surface de 7 m² en bordure de la zone anciennement fouillée au fond et à gauche de l'Abri. Enfin, un sondage d'un mètre carré a été descendu jusqu'à une profondeur voisine de 5 mètres.

Il nous est agréable de remercier ici nos trois camarades de la fouille : Michel AIMÉ, Daniel DROUX et Philippe MASSARD ainsi que M^e ROUQUET, Gérard VAESSEN, Jean-Claude RENIAUD qui nous aidèrent au cours des travaux de Pâques, MM. RICOMME, maire de Poncin et REGAD, directeur du C.E.G., pour leur hospitalité, l'Association de Paléontologie et de Préhistoire de Lyon dont nous avons utilisé le matériel de chantier.

A la suite de ces travaux il nous est apparu que les niveaux proto-historiques semblent actuellement ne plus exister à l'Abri Gay. De la stratigraphie relevée par J. Prissor, riche de 12 niveaux archéologiques s'étendant du Gallo-Romain au Magdalénien ne paraissent plus subsister que trois niveaux :

— Niveau I : Partout où nous l'avons rencontré, il était immédiatement sous-jacent à une mince couche de sable fin de couleur claire (fig. 2). Il était lui-même formé d'une argile brun-foncé renfermant quelques charbons de bois. Nous y avons trouvé quelques fragments osseux, deux petits morceaux de fer ainsi que des fragments de céramique et de tuile gallo-romains. A la base de ce niveau, nous avons observé dans les carrés J-11 et J-12 une lentille formée de cailloutis : il s'agissait de la couverture d'une fosse creusée assez profondément dans

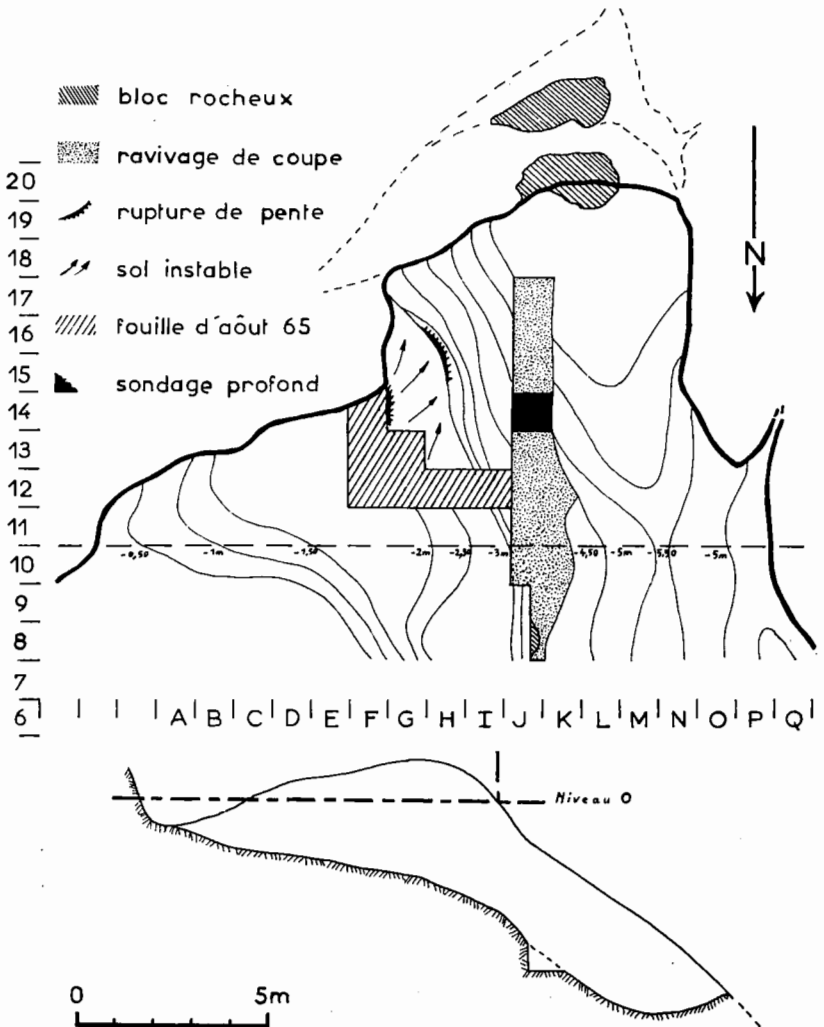
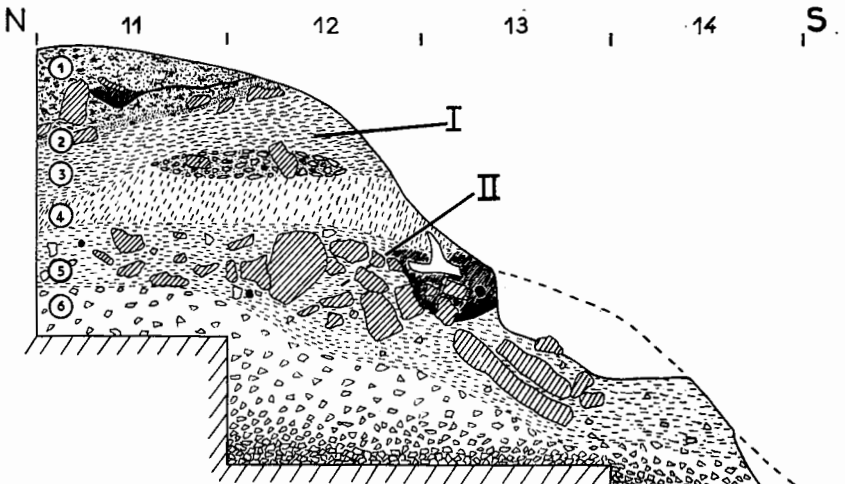


Fig. 1. — L'abri Gay, Poncin (Ain) : Plan d'ensemble et coupe à la verticale du niveau 0.

les couches sous-jacentes, et dont le fond reposait entre les blocs de la couche d'éboulis n° 5. Le remplissage de cette fosse, constitué de terre noire, renfermait des charbons de bois et des esquilles d'os calciné, notamment une prémolaire humaine assez altérée. Notons également la présence d'une trentaine de tessons de céramique grise, tournée, dont un décoré de trois traits gravés (fig. 3, n° 12) ainsi que deux rebords en poterie noire (fig. 3, n° 13-14).

De part et d'autre de cette fosse, deux autres, de plus petites dimensions, avaient également été creusées sensiblement à la même profondeur. Celle de droite (carrés J-12, J-13), renfermait un bois de cervidé



LÉGENDE DE LA COUPE (fig. 2) :
Tranche J, carrés 11, 12, 13 et 14.

1. Niveau superficiel renfermant un petit foyer non daté. Argile brune avec cailloutis.
2. Couche de sable fin, de couleur claire, avec quelques graviers.
3. Couche argileuse brun-foncé.
4. Couche argileuse très compacte avec cailloutis et graviers.
5. Niveau d'éboulis avec gros blocs, cailloutis fortement émoussés.
6. Argile marron-clair avec petits cailloutis. A la base, cailloutis déliés sans argile interstitielle.
7. Niveau de sable fin avec quelques galets et cailloux à la base.
8. Cailloutis grossier. Plus fin et plus argileux à la base.
9. Cailloutis fin. Eboulis délié.
10. Cailloutis très argileux.
11. Fin cailloutis graveleux.
12. Gros blocs et argile brun-rouge interstitielle avec mince niveau cendreux (foyer magdalénien).

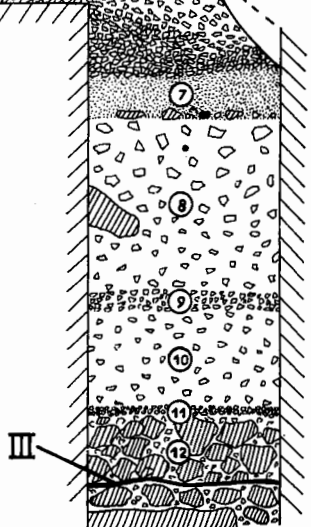


Fig. 2. — L'abri Gay, Poncin (Ain) : Coupe des carrés J-11, J-12, J-13 et J-14, face Est, échelle 1/40.

à sa partie supérieure (fig. 2 et 4). La fosse du carré J-10 était surmontée d'un petit foyer renfermant quelques tessons de céramique gallo-romaine ainsi qu'une sorte de piton en fer à tige torsadée (fig. 3, n° 15). Nous y avons trouvé également 5 balles de fusil de guerre (modèle Lebel), visiblement tirées à très faible distance, et dont la pénétration avait une orientation sensiblement identique.

Il semble que nous trouvions en présence d'une sépulture à incinération gallo-romaine reposant dans une fosse creusée entre les blocs d'éboulis, recouverte d'une chape de cailloutis, et entourée de deux petites fosses qui pourraient être des fosses à offrandes (?). Malheureusement l'indigence du mobilier recueilli ne permet guère de préciser la datation de cet ensemble.

— *Niveau II* : Entre les blocs de la couche d'éboulis n° 5, dans les zones non perturbées par le creusement des fosses, nous avons recueilli quelques éclats de silex atypiques, un tesson de poterie muni d'une oreillette de préhension (fig. 3, n° 1) ainsi qu'un fragment de gaine de hache en bois de cerf (fig. 3, n° 2). Toutefois, en raison de la rareté de ces vestiges, il ne nous a pas été possible d'individualiser très nettement un niveau archéologique à l'intérieur de la couche d'éboulis. Par ailleurs, le manque de caractéristiques des quelques vestiges recueillis ne permet pas de préciser si nous avons affaire à un niveau néolithique ou chalcolithique.

— *Niveau III : Magdalénien* : Le Magdalénien a été atteint dans la partie droite de l'abri au cours d'un sondage profond (carré J-14) qui avait pour but de nous assurer que cet horizon n'avait pas subi le sort des couches protohistoriques.

Si la fouille « en entonnoir » de Pissot a éliminé celles-ci, elle semble avoir respecté sur une large surface le ou les niveaux paléolithiques.

Ce Magdalénien repose sous un épais remplissage : notre sondage fut arrêté à une profondeur d'environ 5 m par rapport au sommet de la coupe, ce qui représente 7 m par rapport au sommet du remplissage qui se situe dans la partie gauche de l'abri.

Il est représenté par un mince niveau cendreau (3 à 4 cm), d'un gris très foncé, bien visible dans une argile brun-rouge ; cette argile remplit les intervalles d'une couche d'éboulement. C'est d'ailleurs une dalle large de plus d'un mètre qui a arrêté notre sondage et lui sert de base. A l'aide d'une sonde de géologue, nous avons effectué, dans un angle de ce carré, des prélèvements en profondeur qui nous ont révélé l'existence de niveaux sableux.

Le seul niveau magdalénien nous a livré :

Faune : 26 vertèbres de Poissons, 6 os de Batraciens et 12 os d'Oiseaux, pas encore déterminés.

Les Rongeurs sont très abondants, surtout *Arvicola* ; la Marmotte est représentée par plusieurs os fragmentés des membres et *Ochotona* (var. *alpina* ?) par une demi-mandibule gauche.

Une douzaine de grosses esquilles d'os longs non déterminables (*Bœuf*, *Cheval*, *Cervidé* ?) et une multitude de minuscules esquilles souvent brûlées.

Gastéropodes : 105 coquilles entières ou fragments déterminables proviennent du foyer lui-même ou de l'argile brun-rouge. *Clausilia par-*

vula est bien représentée avec 95 individus ; viennent ensuite *Fruticicola hispida*, *Pupilla muscorum* et *Arianta arbustorum* (fragments) ; pour 2 coquilles très incomplètes, après avoir longuement hésité entre *Limnaea truncatula* et *Succinea oblonga*, les conseils de M. MAZENOD nous ont permis de reconnaître avec certitude *Succinea oblonga*.

Nous pensons qu'il serait imprudent et prématuré de vouloir tirer des nuances climatiques d'un échantillonnage aussi restreint.

Industrie lithique : une ébauche de nucleus prismatique, taillé dans un rognon de la grosseur du poing, rougi et craquelé au feu,

— un grattoir sur éclat large et mince en silex chailleux marron clair (fig. 5, n° 1),

— un éclat non retouché de même aspect que le grattoir,

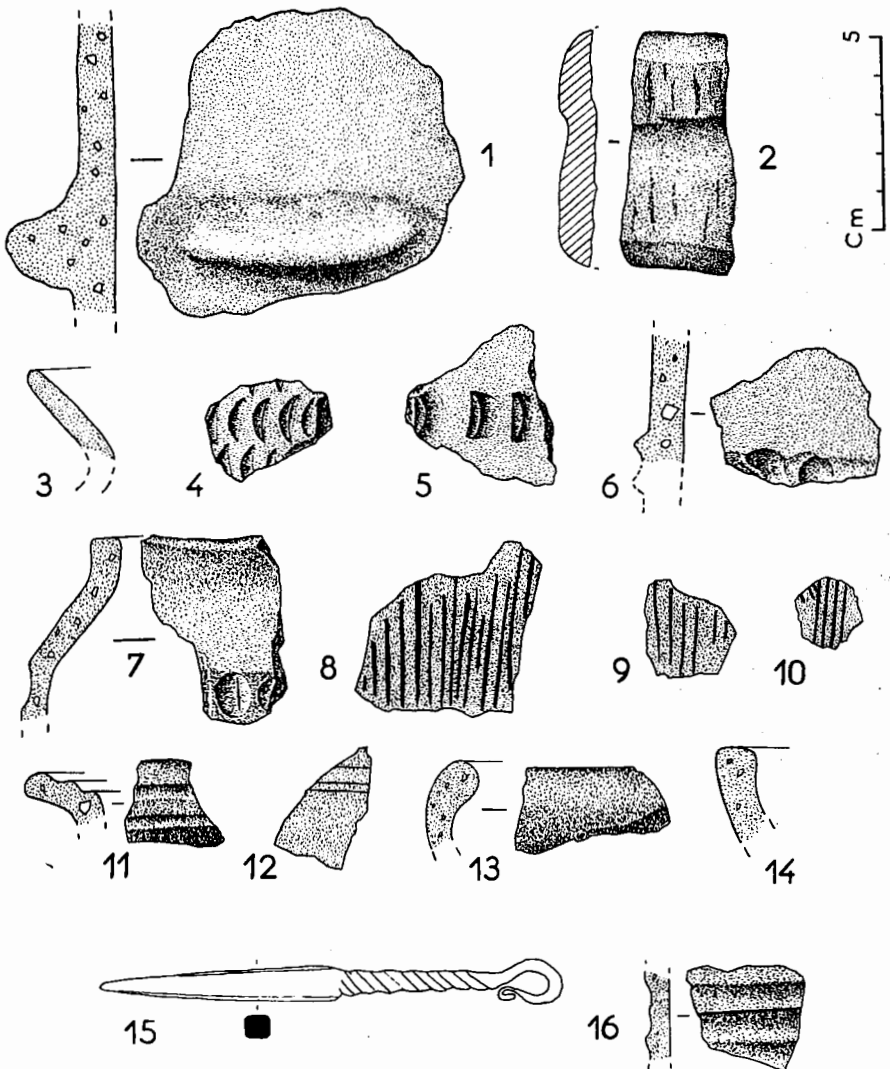


Fig. 3. — L'abri Gay, Poncin (Ain) : Niveaux supérieurs.

— un gros éclat nucléiforme (burin nucléiforme douteux) en chaille grise,

— trois minuscules éclats de débitage en silex à cacholon porcelaine ; dans les anciens déblais nous avons recueilli un grattoir-burin de même teinte (fig. 5, n° 2).



Fig. 4. — L'abri Gay, Poncin (Ain) : Relevé de coupe dans le carré J-12, face Est. A la limite des carrés 12 et 13, le bois de Cervidé représenté sur la figure 2.

La présence de ce bel outil composite dans les déblais de Pissot (il en existe un autre, dans la sépulture reconstituée sous vitrine, à portée de la main gauche du squelette « néolithique », avec indication de niveau : XI-XII), d'une sagaie à double biseau et d'ossements de Renne dans le matériel conservé au Muséum de Lyon, nous avait déjà apporté la certitude que les niveaux profonds fouillés par notre prédécesseur pouvaient être magdaléniens.

La découverte *in situ* du grattoir sur éclat large nous permet, bien que nous ayons conscience de la fragilité d'une datation basée sur une pièce unique, de songer au Magdalénien final.

Pour Denis PEYRONY (9) la présence de « lames de belle venue, à retouches marginales et à troncatures retouchées, généralement concaves » associées à des « grattoirs sur larges éclats peu épais, presque discoïdes » permet de caractériser le Magdalénien VI 2. Il rappelle que ces grattoirs ont été reconnus dans le gisement de Longueroc, près du Moustier, à l'abri de Villepin, à une cinquantaine de mètres en aval de celui de La Madeleine, dans la grotte d'Abzac à Gorge d'Enfer ainsi qu'à l'abri du Bout du Monde, commune des Eyzies ; dans ses publications relatives à ces divers gisements figurent plusieurs grattoirs discoïdes. Aussi écrit-il en conclusion du chapitre : Magdalénien final : « Des grattoirs sur larges éclats discoïdes, avec des lames tronquées obliquement, se trouvent dans le Périgordien III de Laugerie-Haute et le Périgordien IV de La Gravette. Après la disparition de la culture périgordienne, on ne les a pas remarqués dans les industries postérieures jusqu'au Magdalénien VI 2 ».

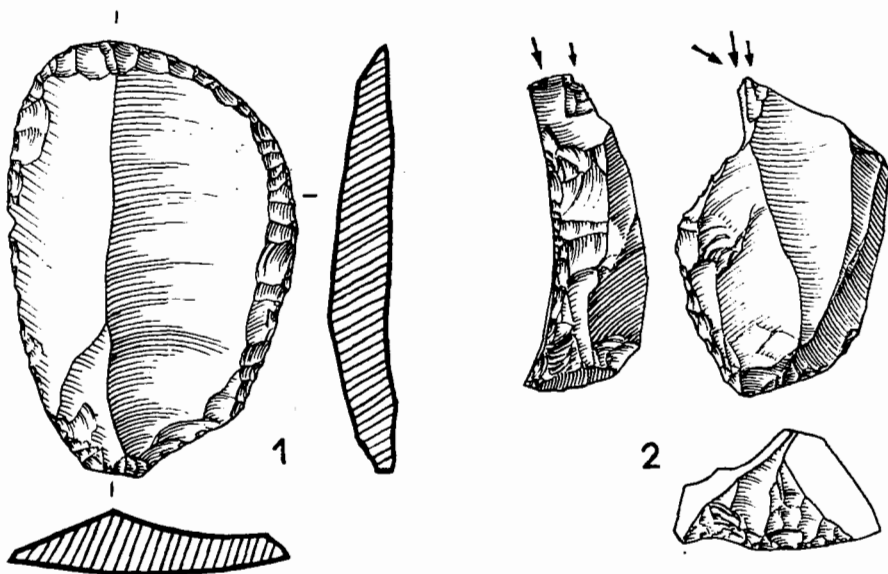


Fig. 5. — L'abri Gay, Poncin (Ain) : Magdalénien ; n° 1 : grattoir sur éclat mince, presque discoïde ; n° 2 : grattoir-burin. G.N.

En Haute-Savoie, le Docteur L. et J.-H. PRADEL (10) avaient déjà utilisé ce critère pour dater le matériel recueilli dans leur niveau b des Douattes : « figure 2, n° 1 : lamelle à deux bords abattus et à extrémité tronquée concave, caractéristique du Magdalénien VI 2 ».

Il faut souhaiter que l'abri Gay nous livre un important niveau du Magdalénien VI 2 afin que nous puissions vérifier si la diagnose énoncée par D. PEYRONY pour la province classique, les Pyrénées et même la région méditerranéenne, constitue un critère valable pour les gisements du Jura méridional.

CONCLUSIONS

Cette fouille s'est révélée extrêmement décevante en ce qui concerne les niveaux protohistoriques dont nous n'avons pu retrouver en place un seul lambeau en dépit de la surface fouillée. Nous en étions arrivés au point de douter même de la provenance réelle du matériel du Muséum de Lyon étiqueté « Abri Gay » que nous venions d'étudier (1). C'est alors que nous fîmes la connaissance d'un ancien fouilleur de J. PISSOT : Frédéric LABRÉLY, habitant aujourd'hui encore Poncin.

M. LABRÉLY a travaillé à l'Abri Gay en 1939 et 1940, assez tardivement donc, bien après la publication de la note du Dr LE TEISSIER (2), et les principales recherches de J. PISSOT. Conduit à la grotte, M. LABRÉLY nous a affirmé ne pas être descendu au-dessous du niveau de sable (couche n° 7) et avoir trouvé entre ce niveau et le cinquième « foyer » un squelette dépourvu de mobilier funéraire. Il a par ailleurs formellement identifié comme ayant été trouvée par lui-même en dehors de toute sépulture, la grande hache en bois de cerf du Muséum de Lyon.

Le tamisage d'une partie des déblais des fouilles PISSOT nous a d'autre part donné un certain nombre de tessons de céramique dont certains sont caractéristiques du Bronze Final (fig. 3, n° 3-6), du Premier Age du Fer (fig. 3, n° 7-10) ainsi que de la Tène III (fig. 3, n° 11). L'un de ces tessons présente un intérêt particulier (fig. 3, n° 16 : il possède une surface externe noire brillante, ornée de cannelures. Il est constitué par une pâte très dure, de couleur légèrement rosâtre. Sa surface interne, non brillante, laisse apparaître des stries fines et régulières indiquant un mode de fabrication à l'aide du tour. Cette céramique n'est pas sans rappeler la céramique tournée du Mont Lassois, conservée au Musée de Châtillon-sur-Seine (3). Cette céramique d'origine imprécise mais sans doute importée, a été trouvée, rappelons-le, dans un contexte caractéristique du Hallstatt final.

Si le matériel du Muséum de Lyon étiqueté comme tel, semble bien provenir de l'Abri Gay, par contre la sépulture néolithique reconstituée et autrefois exposée dans une vitrine du même Muséum semble l'avoir été d'une façon assez fantaisiste. Nous avons vu en effet que la hache en bois de cerf qui figure parmi le mobilier, avait en réalité été trouvée par M. LABRÉLY et ne provenait pas d'une sépulture. Par ailleurs, « les perles » qui constituent le collier et que nous avons tout d'abord cru pouvoir identifier comme telles (4) sont en fait des fusaïoles du Premier Age de Fer. De semblables fusaïoles, de forme parfois conique avec base évidée, se rencontrent au Mont Lassois (5). On les trouve de même en Rhénanie à une époque un peu plus récente : l'habitat de Rheingrafenstein, attribué à la fin de la civilisation du Hunsrück-Eifel, soit la Tène I-II (6), en a livré également de semblables.

Nous serions par contre heureux de voir exposé dans les mêmes vitrines, après reconstitution, un vase qui nous paraît extrêmement intéressant. Il s'agit de la coupe à fond ombiliqué et décor incisé rayonnant (7), que nous avons hésité à attribuer au Hallstatt plutôt qu'au Bronze Moyen ou même au Chalcolithique, faute d'éléments de comparaison suffisamment probants. Or, un vase assez semblable, provenant d'un habitat de la forêt de Fontainebleau et découvert avec un abondant matériel caractéristique du Bronze Moyen a été publié par G. BAILLOUD voici quelques années (8). Il s'agit d'un important fragment, sans doute

d'une tasse, dont le fond rond, muni d'une « cupule stabilisatrice entourée d'une dépression circulaire », porte un décor radié formé de sept bandes de quatre traits incisés.

Comme nous l'avons déjà écrit (11), la présence d'un niveau magdalénien à l'abri Gay nous a, dans une certaine mesure, consolés de notre échec dans la recherche des couches protohistoriques.

Dans le secteur de Poncin, trois gisements magdaléniens fouillés anciennement présentaient un grand intérêt mais il n'est plus possible d'y reprendre des fouilles modernes, mêmes limitées, car ils semblent épuisés :

A La Colombière (12), le niveau B, pratiquement disparu depuis le début du siècle — H. MOVIVUS n'en avait retrouvé qu'un infime lambeau en 1948 — se situait à la même altitude au-dessus de l'Ain que notre niveau III de l'Abri Gay ; il avait encore fourni à MAYER et PISSOT un outillage intéressant dans lequel F. BORDES (12) verrait « un Magdalénien moyen, selon la séquence définie par BREUIL d'après l'outillage osseux ».

Un certain niveau C « avec outillage microlithique abondant », auquel plusieurs auteurs ont fait allusion mais dont bien peu ont vu le matériel, s'intercalait, dans la moitié Est, entre le précédent et les fameux niveaux D à galets gravés que MOVIVUS a datés du Périgordien supérieur mais que d'autres préhistoriens veulent considérer comme magdaléniens.

A La Grand'Baille, hameau de Leymiat, un horizon magdalénien très final nous a livré une industrie lithique représentant certaines affinités avec les gisements suisses ou allemands.

La Croze (13), au bord du Suran, mais à moins de 3 km à vol d'oiseau de l'abri Gay, avait livré le Magdalénien le plus ancien connu dans le Jura méridional. Nous avons terminé l'inventaire des anciennes récoltes et nous en continuerons cette année la publication.

Dans un secteur aussi riche en Paléolithique supérieur, à proximité de gisements autrefois très riches mais fouillés trop tôt, l'abri Gay, grâce à sa situation privilégiée au bord de l'Ain et à son très important remplissage — à peine entamé en profondeur — pourrait peut-être, d'après les résultats encourageants de cette première campagne, nous apporter la solution de quelques problèmes irritants et combler certaines lacunes de nos connaissances du Magdalénien régional.

BIBLIOGRAPHIE

1. L. BONNAMOUR, R. DESBROSSE. — *L'Abri Gay à Poncin (Ain). Bilan des fouilles anciennes*. Bull. Soc. Linn. de Lyon, n° 10, déc. 65, pp. 401-411, 5 fig.
2. LE TEISSIER. — *De l'Albarine aux Evangiles*. Bull. Soc. des Nat. et Arch. de l'Ain, n° 46, janv. 1932.
3. R. JOFFROY. — *L'oppidum du Mont Lassois et la civilisation hallstatiennne finale dans l'Est de la France*. Paris 1960, pp. 119-120, pl. 64-66.
4. L. BONNAMOUR, R. DESBROSSE. — *Ibid.*, fig. 5, n° 6-13.
5. R. JOFFROY. — *Ibid.*, pl. 73-74.
6. W. DEHN. — *Catalogue West und Süddeutscher Altertumsammlungen, VII KREUZNACH*. Berlin 1941, fig. 81.
7. L. BONNAMOUR, R. DESBROSSE. — *Ibid.*, fig. 2.
8. G. BAILLOJD. — *Un habitat du Bronze Moyen en forêt de Fontainebleau : Marion des Roches*. Bull. S.P.F., 61, t. LVIII, pp. 99-102, pl. I, n° 3.
9. D. PEYRONY. — *Passage du Paléolithique au Mésolithique dans le Sud-Ouest*

- européen. *Magdalénien final et Azilien ancien*. XIII^e Congrès Préhistorique de France, Paris 1950, p. 536-541.
10. Dr L. PRADEL et J.-H. PRADEL. — *Magdalénien et Azilien de l'abri des Douattes, commune de Musièges (Haute-Savoie)*. Bull. de la S.P.F., 1960, pp. 75-79. Voir aussi les *Informations archéologiques* de J. COMBIER dans Gallia Préhistoire, t. II, 1959, p. 193 et 194 ainsi que *Le Paléolithique supérieur en Suisse* par D. LE SONNEVILLE-BORDES dans L'Anthropologie, t. 67, 1963.
11. R. DESBROSSE. — *Fouilles du Bugey et de Pierre-Châtel*. Association Régionale pour le développement des recherches de Paléontologie et de Préhistoire et des Amis du Muséum. Compte rendu d'activités annuelles 1965, pp. 24 et 25.
12. Hallam L. MOVIUS, JR. and SHELDON JUDSON. — *The rock-shelter of La Colombière*. American School of Prehistoric Research, Peabody Museum, Harvard University, Bulletin n° 19, 1956. With a report on the fauna by Henri GAUTHIER and a French résumé by François H. BORDES.
13. R. DESBROSSE. — *Les sagaies magdaléniennes de La Croze (Ain)*. Revue Archéologique du Centre, n° 15/16, Vichy 1965.

REHABILITATION DE LA SYNONYMIE :
CRYPTOPHAGUS STRIATUS ROUGET =
AHASVERUS ADVENA WALTL. (COL. CUCUJIDAE)

par Jean-P. NICOLAS.

Il est curieux que cette synonymie qui apparaît dans REITTER (Best. Tab. I Heft p. 19, 1885) et est mentionnée par GANGLBAUER (Käf. Mitt. III p. 588, 1899) ait échappé à notre éminent collègue A. MÉQUIGNON lorsqu'il rédigea les Clavicornes du Catalogue SAINTE-CLAIRE DEVILLE. Dans ce dernier ouvrage p. 276, on voit en effet réapparaître, parmi les species dubiae, le *C. striatus* Rouget accompagné d'un commentaire qui démontre cette ignorance¹.

Outre l'autorité des auteurs cités, nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'une lacune de MÉQUIGNON et non d'une synonymie douteuse, car les exemplaires typiques de ROUGET figurent encore dans sa collection, sous leur véritable identité d'ailleurs, ce qui prouve que de son vivant le descripteur avait reconnu son erreur.

Il nous a paru d'autant plus utile de rappeler brièvement ce fait que ni FALCOZ (Faune fr. rh., Famille XXXIII, in Misc. Ent. XXXI et XXXII, 1929), ni DAJOZ (Les espèces françaises du genre *Cryptophagus*, in l'Entomologiste, XV, 4-5, 1959) n'évoquent le problème dans leurs travaux et que pour beaucoup de collègues une incertitude pourrait demeurer à ce sujet. Il convient en réalité de rayer définitivement *C. striatus* des catalogues.

Ajoutons que l'indignation d'*Ahasverus advena* paraît bien acquise car nous avons eu l'occasion de le prendre en pleine campagne, en Côte-d'Or (Longecourt, 18-V-58) et en Saône-et-Loire (Montcenis, 22-X-61), dans des conditions ne donnant cependant aucune indication sur sa biologie.

1. Dans un travail ultérieur (Observations sur quelques espèces françaises du genre *Cryptophagus* Herbst, Rev. fr. d'Ent., XI, p. 156, 1944), MÉQUIGNON avance la synonymie suivante : *Cryptophagus striatus* Rouget = *Cryptophilus integer* Heer, sans donner aucun argument pour appuyer cette façon de voir, qui est erronée. *C. striatus* est bien identique à *A. advena*, qui se distingue de *C. integer* au premier coup d'œil, ne serait-ce que par la forme du pronotum. Nous avons d'ailleurs contrôlé le fait en étudiant, grâce à l'amabilité de notre collègue J. DAVID, des spécimens des deux espèces de la Collection FALCOZ.